



Travaux de la place

c'est fini !



**Votre bulletin
d'information**
numéro 46

Février
2022



Jean Louis Fabre,
maire de Davayat

2021 aura encore été marquée par les rebonds de l'épidémie de Covid. Ils ont été moins virulents sans doute grâce à une grande majorité de vaccinés.

La chance d'avoir un vaccin gratuit (en France) a produit, comme dans tous les pays développés, des antivax. Ailleurs, en Afrique, en Asie, en Amérique du sud, des gens meurent par milliers faute d'avoir accès à cette vaccination et aux soins.

Anti-passe : combien de ceux qui manifestent contre cette atteinte à leur chère liberté individuelle n'ont pas de portable?

Grâce à ce petit appareil devenu indispensable on peut tout savoir d'eux et partout, 24h sur 24... Liberté individuelle où es-tu?

Si se faire vacciner c'est se protéger c'est aussi protéger les autres. C'est la solidarité collective!

Novembre, tragique noyade collective en Manche : mon neveu est pompier à Boulogne sur Mer il est intervenu et avec son équipe; il a recueilli, entre autre, le corps de cette fillette. Il est, ils sont effondrés...

Combien faudra -t-il encore de morts pour que la solidarité, face à ces tragédies, soit plus forte que nos égoïsmes ?

Vu à la télé : famine épouvantable à Madagascar plus rien à manger ni à boire pour des milliers de personnes, très certainement en lien avec le réchauffement climatique...

COP26 à Glasgow, beaux discours, tout petits pas...

Nous pouvons agir à notre échelle en étant un tout petit peu plus vertueux, en triant mieux, et en ne brûlant pas nos déchets à l'air libre, en compostant si nous en avons la possibilité, en respectant les consignes sur l'utilisation de l'eau, une richesse inestimable à préserver.

Sur la commune nous appliquons le zéro phyto, c'est bon pour tous. Il faut cependant accepter de nettoyer de temps en temps notre bout de trottoir et quelques herbes folles en plus dans le cimetière. Dans certains villages, les habitants participent à l'entretien des parties communes et à l'embellissement de leur cadre de vie. Ils créent ainsi de nouvelles solidarités. Nous pouvons nous y mettre aussi...

L'implication des jeunes dans Téléthon et sa réussite, le succès de la collecte de la Banque Alimentaire, des "Restaurants du

Coeur" comme toutes les générosités nous gardent confiance en notre humanité.

Merci, merci à tous ceux qui oeuvrent pour plus de solidarité dans le village.

Permettez moi, en ce début d'année et, avec l'équipe municipale, de vous souhaiter très sincèrement, ainsi qu'à vos familles, une très bonne année 2022 et la réussite de vos projets.

Soyons solidaires protégeons les autres, protégeons nous, faisons nous vacciner si ce n'est déjà fait.

Qu'en est-il des solidarités ?

Fiscalité communale

Comme vous avez pu le constater, le taux d'imposition du Foncier Bâti est passé de 14,71% en 2019 à 35,96% en 2020, puis à 37,04% en 2021.

Cela ne signifie pas pour autant que nous avons augmenté le taux du FB de 21,25 % entre 2019 et 2020.

C'est la conséquence de la suppression de la taxe d'habitation par l'Etat.

Celui-ci compense la disparition de cette ressource pour les communes par une part du FB qui était perçue par le Département.

De ce fait mathématiquement le taux augmente puisqu'on ajoute au taux communal une partie du taux départemental.

Par ce dispositif, l'Etat compense au centime près la disparition de la taxe d'habitation que percevait la commune en 2020 sur la base du taux de 2017. Nous sommes en 2021 ! Conclusion : régulièrement la ressource, pour la commune diminue... il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour comprendre !!

D'autre part, lorsqu'il y avait la taxe d'habitation et la taxe foncière, la commune pouvait moduler sur ces deux taxes pour obtenir les ressources fiscales dont elle avait besoin. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Nous avons entendu quelques remarques sur l'augmentation du foncier bâti, par contre, personne ne nous parle des économies réalisées avec la suppression de la taxe d'habitation.

Les autres dotations de l'Etat aux communes sont, elles aussi, en diminution constantes. Exemple la dotation globale de fonctionnement (DGF) était, pour Davayat, de 74 865,00 € en 2013 elle est de 54 620 € en 2021 soit une perte de ressource de 20 245 €.

Pourtant la population a augmenté et de plus en plus d'obligations coûteuses nous sont imposées.

Certains services assurés par l'Etat ont été transférés aux communes sans transfert des moyens correspondants pour les mettre en oeuvre. Ainsi, nous avons réglé cette année plus de 4 000 € pour l'instruction des permis de construire et autres demandes liées au droit du sol.

Nous avons fait des efforts pour diminuer les charges sur lesquelles nous avons le moyen d'agir :

masse salariale, nombre et indemnités du maire et des adjoints, travaux d'entretien réalisés par les élus, mise en concurrence de certaines prestations. Nous essayons de saisir toutes les opportunités dans la mesure de nos moyens financiers. Nous poursuivrons dans ce sens.

Nous avons la chance d'avoir une école dans le village, mais l'école c'est aussi une très lourde charge financière, il faut en être conscient et la Covid n'a rien arrangé.

Le coût moyen d'un élève dans le département est de 1 459 € en Maternelle et 572 € en Primaire (source : Préfecture). Pour Davayat, respectivement 899,74 € et 330,59 €.

Voici un exemple concret sur la taxe du foncier bâti :

Monsieur et madame X habitent une maison à Davayat classée comme la grande majorité des maisons du village. Le taux du foncier bâti en 2021 est passé de 35,95% à 37,04% soit une augmentation de 1,08%.

Ce qui se traduit financièrement pour une cotisation de base de 1758 € par un impôt de 651 €. L'année dernière pour la même habitation cette taxe s'élevait à 631 € soit un prélèvement supplémentaire de 20 € pour 12 mois soit 1,66 € par mois. C'est peut être élevé pour certains. Nous voulons bien en convenir.

Enfin, juste pour information, la taxe d'habitation pour ce même logement était de 426 € en 2018.... Aujourd'hui elle a été supprimée. C'est à mettre en perspective somme toute.

Malgré cette augmentation Davayat reste dans la moyenne basse départementale pour le Foncier Bâti dans les communes de même importance.

Il faut continuer à investir, à entretenir nos bâtiments, à chauffer notre école et nous le faisons en prenant soins de (nos) vos finances. Nous essayons de faire au mieux avec ce que l'on a.

Le Foncier Bâti est notre principale ressource pour faire tourner la machine. Nous n'avons pas la chance d'avoir d'entreprises importantes pour des recettes supplémentaires.

Nous en sommes les premiers désolés.

Nous espérons donc vous avoir apporté les éclaircissements que vous souhaitiez.

Fiscalité intercommunale

Combrailles Sioule et Morge apporte les services du quotidien aux habitants du territoire : garderies périscolaires, centre de loisirs, cantine scolaire, micro crèche.

Elle est d'une aide précieuse par l'ingénierie qu'elle apporte aux communes sous forme de montage des dossiers de projets de voiries, du suivi des dossiers de subventions, etc.

Elle finance également une partie des dépenses pour l'entretien de voies communales.

En matière de solidarité avec les aînés, la ComCom porte également un service d'aide à domicile pour les personnes dépendantes ainsi que la gestion et le soutien à 3 EHPAD publiques.

Dans un souci de solidarité, tous les tarifs des services liés à la personne sont liés au quotient familial afin de ne pas pénaliser les plus fragiles. Les repas fournis aux enfants sont d'une qualité que bien d'autres collectivités nous envient.

Elle gère aussi des équipements culturels, sportifs, les RAM pour les assistantes maternelles.

Pourtant, aucun de ces services n'est rentable et ne le sera : ni la journée sans doute trop chère à la maison de retraite, ni le tarif de la crèche pour les tout petits, ni le prix du repas à la cantine, ni le prix d'une aide à domicile, ni le coût du transport des enfants à la piscine.

Comme pour les communes, la suppression de la taxe d'habitation et la crise sanitaire liées au Covid ont fait perdre une partie importante des ressources fiscales provenant des entreprises.

La crise sanitaire a impacté négativement notre communauté qui gère 3 EHPAD : diminution des recettes liée au confinement et à la fermeture des écoles donc des cantines avec la diminution des repas vendus, fermeture de la piscine, des salles de sport, du cinéma qui, contrairement aux salles privées, n'a pas eu d'aide financière.

Comme pour la commune, la hausse du produit fiscal sur le foncier bâti est à mettre en perspective avec la suppression de la taxe d'habitation. Même avec une augmentation de 3,5 points sur le foncier bâti, le taux moyen de foncier bâti sur la communauté de communes (calculé sur la somme du taux communal et du taux de la communauté de communes) reste inférieur de près de 3 points au taux moyen constaté sur le département.

Les orientations budgétaires ont été débattues en conférence des maires, puis lors de la réunion du conseil communautaire consacrée au débat d'orientation budgétaire (compte-rendu disponible sur le site internet). Au moment du vote du budget il a donc fallu faire des choix.

Dans la pratique il y avait 3 possibilités :

- Pas d'augmentation de cet impôt, dans trois ans nous étions dans le rouge : fin des investissements et retour en arrière sur bon nombre de services.
- Augmentation de 3,5 points avec une clause de revoyure à mi-mandat qui maintenait les services à la population au même niveau et permettait de poursuivre le développement économique de notre communauté en veillant de près sur les dépenses.
- Augmentation de 5 points qui donnait une plus grande liberté d'action mais difficilement acceptable dans le contexte économique.

C'est la voix médiane qui a été choisie par 41 voix sur 45.

La taxe Gémapi : taxe issue des lois NOTRe et Maptam, son article 56 organise le transfert de compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations de l'Etat aux collectivités locales. Pas de transfert des moyens financiers associés.

Les conséquences pour CSM sont : l'obligation de réaliser un certain nombre de travaux pour la prévention des inondations. De ce fait les collectivités ont la possibilité de financer ceux-ci soit, par le budget général soit, par l'instauration de la taxe Gémapi.

C'est le choix de notre collectivité, il donne ainsi plus de lisibilité au contribuable. Les sommes collectées sont uniquement investies dans les actions pour la prévention de ces risques.

Les aléas climatiques étant de plus en plus nombreux et violents on ne peut s'attendre qu'à une progression de cette taxe surtout qu'elle part de très bas.

D'après la revue "Capital" cette taxe ne peut excéder 40 € par personne.

Chaque fois qu'il faut prendre une décision, les élus, quelle que soit leur sensibilité, font les choix en fonction avant tout de l'intérêt collectif, pour l'attractivité de notre territoire, pour son développement, pour nous permettre de mieux vivre demain. Soyez en persuadés.

Travaux / Projets

Tous les investissements que nous avons prévus en 2021 ont été réalisés.

La fin de la place et la mise en place de végétaux.

Montant des travaux HT : 222 486,45 €

Part communale HT : 101 538,88 €

Part COM COM HT : 120 947,57 €

Subvention Commune : 74 123,38 €

Subvention Com Com 88 291,73 €

NB une subvention de 16 747,95 € de la Région n'est toujours pas rentrée.

Décoration Transfo

Avec le concours financier d'ENEDIS et les enfants de l'école.



Renforcement éclairage et remplacement éclairage vétuste

Rue du Château et de la Ruelle (3 lanternes), Rue du Four, de l'Allée (9 lanternes).

Remplacement ordinateur Mairie

Une unité centrale et écran financement commune.

Équipement informatique Ecole

Écran numérique interactif + ordinateurs portables
financement commune / Education Nationale 70%.



Remplacement de l'abri bus

Région et commune pour la dalle.



Travaux / Projets

Réfection des murs de clôtures de l'école

Programme relance bonus + de la Région et commune.



Réfection palissade de clôture des murs de l'école

Réalisation CMJ, Élus, agent communal.



Réfection de la signalisation horizontale

Début de la rue du Mas : dotation entretien voirie de la ComCom. Du fait de la Covid la signalisation horizontale prévue au Mas est reportée au printemps prochain.

Remplacement de la passerelle sur le Chambaron

Conception, réalisation, installation : Elus, ancien élu, agent communal et bénévole.



Renforcement sécurité route de Chatel

Divers travaux réalisés par la Com com et les élus.

Nettoyage Ruisseau

14 mars 2021, bénévoles, jeunes et élus.

Nettoyage Grange

20 Novembre, associations et élus.

Projets pour 2022

Voirie (sous réserve des accords de subventions)

Réfection du début de la Rue de l'Allée et Chemin de Quinsat. Études des entrées de bourg en voirie RD 404, RD 17.

Réalisation de la centrale Photovoltaïque

Sur la toiture de l'atelier municipal.

Réfection extérieur Mairie

Suite à dégâts sécheresse si accord assurance.

École

Remplacement de tables et chaises d'une classe.
Remplacement des lames de la clôture (Elus, CMJ, agent).

Éclairage public

Remplacement des boules lumineuses sur 2 exercices lotissement des Coupades.

Taille du Saule...

Urbanisme

Point sur la fibre mi décembre 2021

Le déploiement global de la fibre dans le village suit son rythme. Beaucoup d'activités cet été notamment .

L'essentiel des prises du réseau souterrain est réalisé. Quelques problèmes techniques sur ce réseau ralentissent le tirage des câbles : tuyaux bouchés ou écrasés ou partiellement présents rue de l'Eglise et Grand Rue.

Au Mas, les supports métalliques sur les poteaux EDF ne peuvent supporter le câblage fibre. Ils seront remplacés par des poteaux bois notamment début Rue de l'Allée.

Sur 276 logements, 147 sont faits et donc totalement éligibles au service.

Les premières commandes pour les plus chanceux d'entre vous sont d'ailleurs en attente de réalisation.

129 logements restent à réaliser lorsque les travaux cités plus haut seront terminés.

Il s'en suivra les activités de tirage et de soudure des câbles pour permettre de les rendre éligibles. Selon Orange, la très grande majorité des travaux seront réalisés au cours du premier semestre 2022.

Opération Solaire Dôme

Dans le cadre de son Plan Climat-AirEnergie Territorial, la communauté de communes de Combrailles, Sioule et Morge s'est fixée des objectifs ambitieux d'atténuation des émissions de CO₂, de baisse des consommations d'énergie, d'augmentation de la production d'énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Le dispositif SOLAIRE DÔME s'inscrit dans cette stratégie. Il vise à favoriser le déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics (ceux des communes et de la communauté de communes).

Une étude d'opportunité réalisée par l'Aduhme sur 184 bâtiments, a permis d'identifier 71 bâtiments susceptibles d'accueillir une centrale photovoltaïque de 9 kWc.

Après concertation avec les communes et levée des contraintes techniques, ce sont 14 communes dont Davayat qui ont rejoint le groupement de commande coordonné par CSM.

Cette centrale sera implantée sur le toit de l'atelier municipal. Début des travaux 2022.

Les subventions accordées et la revente d'électricité à Enedis permettront une charge financière nulle pour la commune le temps du remboursement de l'emprunt nécessaire à son financement, puis une recette par la suite. Ces centrales ont une durée de vie de 40 ans et les panneaux solaires "DUALSUN" une garantie de 25 ans.

Par la suite, si la commune le souhaite, la puissance pourra être doublée par l'ajout d'une autre unité.

Dans les mois à venir, les étapes suivantes s'enchaîneront (transmission copie du marché aux membres du groupement, réalisation des déclarations préalables en vue des travaux, demandes de raccordement auprès d'Enedis, vérification et suivi de la bonne exécution des travaux et paiement des marchés, contractualisation de la vente d'énergie, ...).



C.C.A.S.

Le CCAS, Commission Communale d'Action Sociale, a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement au sein de notre commune.

Il faut avouer que cette année, les actions du CCAS de Davayat sont restées malheureusement discrètes. La situation liée à la COVID a empêché les différentes manifestations habituellement prévues (réunion à l'occasion de la galette des rois par exemple). En début d'année, il nous a été possible de distribuer auprès de nos anciens du villages cartes et chocolats pour maintenir le lien de proximité et d'amitié qui lie les habitants du village. Le CCAS a également tenté de rester en contact tout au long de l'année avec les personnes fragiles du village.

Cette fin d'année ne nous laisse pas entrevoir une amélioration rapide de la situation. Les célébrations de janvier sont à nouveau suspendues. Les membres du CCAS et les jeunes du CMJ restent cependant mobilisés pour maintenir ce lien entre la municipalité et ses concitoyens les plus vulnérables. Ils sont passés courant janvier pour leur souhaiter la nouvelle année et des projets de rencontres entre les générations sont en préparation (aux beaux jours, les conditions climatiques et sanitaires seront plus conciliantes !).

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 !

Les membres du CCAS

C.M.J.

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour vocation de faire participer les jeunes Davayaires à la vie de la commune.



Le conseil municipal des jeunes a été fondé au printemps 2021. Les jeunes élus sont : Eline Buisson, Naomi Gambin, Alice Morin, Léo Thuret, Gabin Thuret, Etienne Pommier.

Nous avons participé à différents projets au sein de la commune, comme la rénovation des barrières de l'école de Davayat. Nous avons aidé à démolir l'ancien arrêt de bus, maintenant nous avons un bel arrêt de bus. Nous avons aussi participé à la commémoration du 11 novembre en vendant les bleuets. Nous avons déposé les fleurs au pied du monument aux morts. Nous avons ramassé les déchets coincés dans le Chambaron. Enfin, nous avons participé au téléthon 2021, en vendant des brioches à chaque maison de la commune et une vente de gâteau sur la place. Puis nous avons vendu les brioches au feu de Davayat, nous avons récolté plus de 900 euros.

Le CMJ

Le petit mot de l'école

Quel effort de mémoire pour se rappeler le premier semestre 2021 !

Cette crise m'a fait perdre le fil du temps ... comme un arrêt, comme un manque ... Je cherche ce temps suspendu ! Quels temps forts ont marqué la vie des élèves de l'école ? Heureusement que les écrits sont là pour m'aider dans la reconquête de ce passé pourtant si proche. Nous écrivons tous les ans un cahier de vie avec les enfants de nos classes. Nous y notons les principales activités pédagogiques comme nos lectures, nos dégustations, nos plantations, nos promenades, nos poésies, nos comptines, nos chansons, nos créations artistiques, nos sorties...

L'année 2021 a commencé par le cadeau du Père Noël municipal. En effet le 12 janvier 2021, nous avons accueilli un spectacle dans la salle des associations intitulé : « Mais où est la mare de canard ? » Canard cherche sa mare mais elle a disparu pompée par le soleil. Ce spectacle qui traite du réchauffement climatique, du cycle de l'eau et de son importance fait partie d'un ensemble d'activités pédagogiques en rapport avec le développement durable. Ainsi les enfants ont été initiés au tri des déchets et ils ont appris à confectionner du papier recyclé grâce aux interventions du Syndicat du Bois de l'Aumône.



Les plus grands ont participé à des animations culturelles proposées par la ville de Riom sur les fontaines et ils ont vu une exposition sur les arbres. La classe des plus petits a jardiné dans les bacs en bois devant l'école. Ils ont appris à gratter, semer, planter, arroser et récolter des fraises, des petites tomates, des carottes... Ils ont utilisé le composteur et ont compris le rôle des petites bêtes. La chasse aux gaspillages (eau, savon, papier, mouchoir, électricité, déchets alimentaires...) a été traitée en parallèle. Toutes ses mesures ont permis à l'école d'obtenir le niveau 1 de la labellisation E3D.

Art é chaud

Nous avons aussi continué notre travail sur notre projet « Art é chaud » grâce au financement de l'association Cynorhodon. Les enfants de PS et MS ont présentés deux mosaïques fin juin sur le site des fours à chaux de Davayat. Elles sont exposées à l'année sur le site. Elles représentent le Gour de Tazenat à travers les quatre éléments. Les élèves de CP ont fabriqué des œuvres éphémères sur le thème du recyclage des bouchons.



Le petit mot de l'école

Grâce aux financements des transports par la Communauté des communes Combrailles, Sioule et Morge, nous avons pu, dès que les salles de spectacle ont rouvert nous rendre à la Passerelle voir une pièce de théâtre musicale, poétique en extérieur « C'est peut-être ». Le 2 juillet, nous ne nous sommes pas privés d'aller à une séance de cinéma à la Viouze. Le dessin animé « La baleine et l'escargote » a enchanté les enfants. Ils ont approché par cette histoire les valeurs de l'amitié, de la générosité, du partage et de la solidarité. La baleine emmène son amie l'escargote découvrir le monde. Elle veille sur elle et la protège jusqu'au jour où la baleine s'échoue sur une plage. A ce moment-là, l'escargote déploie toute son énergie pour alerter les enfants d'une école proche de la plage. Tous ensemble ils vont sauver la baleine.

Morale : on a toujours besoin d'un plus petit que soi.



Pour cette rentrée scolaire 2021-22, l'école compte 3 classes accueillant 2 Toutes petites sections (2 ans), 11 Petites sections (3 ans), 19 Moyennes sections (4 ans), 15 Grandes sections (5 ans) et 14 Cours préparatoires (6 ans).

Dès septembre les enfants du CP ont pu profiter d'un immense écran numérique interactif (« tablette tactile géante ») financé à hauteur de 30 % par la Mairie et à 70 % par l'éducation nationale. Ce projet d'équipement informatique a permis aussi d'équiper l'école d'une visionneuse numérique, d'un ordinateur portable pour la direction administrative. Merci à l'équipe municipale qui s'est investie dans ce projet.

Je tiens aussi à remercier l'association des Parents d'élèves Cellule Davayat ainsi que tous les parents d'élèves qui nous soutiennent au quotidien dans cette crise sanitaire sans précédent. Ils nous accordent toute leur confiance et nous laissent exercer notre métier dans un climat serein.

Notre école publique est le lieu du respect, de la tolérance, de la bienveillance et de la laïcité. A nous tous de continuer d'oeuvrer ensemble pour le bien de nos enfants.

Mes collègues, Madame Catherine Monge, Madame Marlène Moulin-Sol, nos ATSEM, Madame Marie-Pierre Mahé et Madame Fabienne Vacher et toute l'équipe éducative m'accompagnent pour vous souhaiter à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2022 que nous espérons remplie de bisous affectueux.

Je vous propose pour cette nouvelle année cette citation de Gandhi : « Vis comme si tu devais mourir demain. Apprends comme si tu devais vivre toujours. »

Nathalie Gay

Le mot des associations

Amicale laïque

Bonjour cher(e)s Davayaires,

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 qui permettra à toutes et tous de garder la santé, de s'épanouir autour de ses proches et dans son environnement professionnel, et de profiter des petits moments de bonheur qui font que la vie vaut le coup d'être vécue.

Une grande partie de l'année 2021 aura encore été perturbée par la crise sanitaire, et même si grâce au vaccin nous avons pu reprendre une grande partie de nos habitudes quotidiennes, il est évident que nos comportements ont été modifiés durant ces 18 derniers mois, et l'association en a naturellement souffert. Nous avons quand même pu organiser notre AG annuelle, mais tardivement du fait des restrictions. Le bureau de l'ALD a pu être renouvelé en octobre et s'est étoffé autour du président Emmanuel BUISSON accompagné par Agnès CHALAYER la trésorière, Stéphanie GAMBIN la vice-trésorière, Julie LOUP la secrétaire, Aurélie BOUSSE la vice-secrétaire et David THURET le vice-président.

Plusieurs festivités prévues pour 2021 ont été annulées : la chasse aux œufs à Pâques, la brocante en mai et la fête du cochon en septembre.

Cependant, le bureau a continué à avancer sur le projet du « baravane littéraire ». Pour rappel, ce projet consiste à créer un lieu de vie ambulant en transformant une caravane en « bar » et en



« librairie ». La réhabilitation de la caravane s'est finalisée en septembre 2021 et nous avons pu l'inaugurer et partager un verre et un moment de convivialité fin octobre, un article dans La Montagne a été publié sur le sujet.

Lors de l'AG, l'ensemble des adhérents a également décidé de participer au Téléthon 2021 afin de montrer notre solidarité et notre enthousiasme à créer du lien social. Nous avons organisé une bourse aux livres sur la place du marché, les jeunes du village accompagné du CMJ ont vendu des brioches aux Davayaires et nous avons fini la journée autour de la dégustation d'huitres. Quel plaisir de se retrouver ensemble pour ce type de manifestations, avec à la clé un joli chèque de dons pour le Téléthon.

Pour 2022, nous restons confiants quant à un retour à la vie normale et l'organisation des festivités de

l'ALD. Traditionnellement, nous commencerons par la chasse aux œufs de Pâques. La brocante est également au programme en mai, ainsi que, en juillet, l'intervillage que nous intégrons aux côtés de Gimeaux, Yssac la Tourette et Prompsat. Suivra la traditionnelle fête du cochon en septembre et les animations d'Halloween et du sapin de Noël pour nos petits et grands en fin d'année. Plusieurs animations pourront également être proposées autour du baravane, le vendredi après-midi sur la place avec le marché, ou lors de festivités dans le village ; alors restez connectés et informés en 2022.

Enfin, nous avons toujours besoin de nouveaux adhérents et bénévoles pour faire avancer et évoluer notre association, l'aide de toutes et tous est sollicité pour pouvoir continuer cette aventure autour de la convivialité et de la solidarité. Rendez-vous lors de

Le mot des associations

notre prochaine AG organisée au premier trimestre 2022.

Que cette année soit remplie de bonheurs pour chacun et que la fête continue !

Association des parents d'élèves

Afin de soutenir les projets des écoles de Davayat et Marius Pourtier (Cellule), l'Association des Parents d'Elèves (APE) organise différentes manifestations durant l'année scolaire.

En cette période de crise sanitaire, nous avons pu renouveler les commandes de chocolats via l'association « Initiatives ». De nombreux gourmands ont participé à cette action qui a connu un franc succès.

Nous avons pu également assurer la commande de sapin en partenariat avec Mireille Montpied, à Charbonnières les vieilles. La distribution de sapins a pu se faire le 03 décembre dernier avec la mise en place d'une buvette.

Un grand merci à tous les participants !

Pour bien terminer l'année, l'APE a offert un goûter aux enfants des 2 écoles. Celles-ci sont actuellement engagées dans une démarche environnementale. Aussi, afin de les soutenir au mieux, une boîte à pique-nique MonBento a été offerte à chaque enfant de l'école.

Pour l'année à venir, nous espérons vous voir nombreux aux prochaines manifestations :

- Afterschool le vendredi 11 février
- Loto le dimanche 27 mars
- Concours de pétanque le weekend du 14 mai
- Kermesse de l'école le 02 juillet

(Suivant les conditions sanitaires, certaines manifestations pourraient être annulées.)

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'APE sur notre page Facebook : **facebook.com/apedavayatcellule**

Et n'hésitez pas à nous contacter par e-mail :

ape.davayatcellule@gmail.com

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une bonne année 2022.

Société de chasse

L'année 2022 commence et la saison de chasse suit son cours. Le nombre de chasseurs se maintient difficilement mais l'association avec les chasseurs de la commune de Cellule fonctionne bien et en toute sécurité.

La principale chasse, celle du lièvre, se fait de manière raisonnée et suivie par la Fédération de chasse du Puy de Dôme : une demi-douzaine d'animaux a été prélevée à l'automne. Chaque prélèvement est soumis au relevé du poids, du sexe et du lieu de la chasse pour composer un état des lieux de

l'occupation des sols par cette espèce.

Avant l'hiver, il est à noter qu'un sanglier solitaire d'une centaine de kilogrammes a été abattu lors d'une battue dans les bois. Cette population n'est pas régulière sur notre commune : les sangliers traversent généralement celle-ci en causant parfois des dégâts sur des parcelles.

La société de chasse de Davayat, ses membres et son président, tient à souhaiter aux habitants de la commune ses meilleurs vœux de prospérité et de santé.

Cynorhodon

Le début de cette 2021 est resté compliqué. Nous n'avons pas pu nous retrouver pour notre assemblée générale au mois de janvier. Fort heureusement, les portes se sont de nouveau ouvertes au fur et à mesure des semaines.

Ainsi avons-nous pu organiser quelques événements aux fours à chaux.

Au mois juin, ce fut l'apéro des fours avec en point d'orgue l'exposition des mosaïques des enfants des écoles ainsi que des collages issus du recyclage des plastiques. A signaler que le Dindon présenté l'année précédente était encore à l'honneur ! Beaucoup de voisins et de parents d'élèves ont pu découvrir le travail de leurs enfants qui est désormais exposé en permanence sur les fours.

CALENDRIER DES COLLECTES 2022

Davayot



Ordures Ménagères collectées le **LUNDI EN SEMAINE PAIRE**

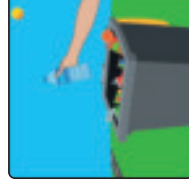
Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 S Férié	1 M	1 M	1 V	1 D Férié	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L Férié
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D Férié	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J Férié	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J
31 L	31 J	31 J	31 M	31 M	31 M

LUNDI



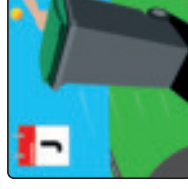
Je sors mon bac quand il est plein



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac

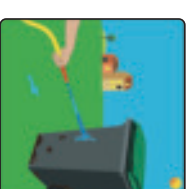


Ordures Ménagères collectées le **LUNDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE**

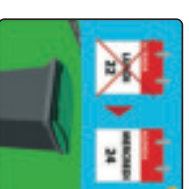
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J Férié 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L Férié 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 M	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 V 23 S 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 L	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 M Férié 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V Férié 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D Férié 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Les collectes

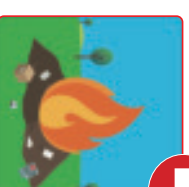
prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

Le mot des associations

En septembre ce fut la journée du patrimoine, qui, cette année encore, fut quelque peu humide... quelques visiteurs ont cependant bravé la pluie pour visiter ces fours à chaux qui, cette année encore, ont bénéficié de nouveaux travaux.

C'est ainsi que nous avons réaménagé la face Sud du bâtiments (nettoyage, remise à niveau des terres, alignement des pierres). Sur la partie Ouest, fleurissement des parterres façon

jachère fleurie (magnifique en septembre !), puis installations de jardinières et de broyats pour un futur aménagement floral et aromatique. Sur les parties Nord et Est, disposition de broyats en remplacement des bâches plastiques. Bref, un gros travail d'aménagement végétal, organisé et entretenu par nos jardiniers. Ce qui ne fut pas une mince affaire en cette année pluvieuse.

Ce lieu, grâce au travail de tous les membres de l'association, devient de semaines en semaines de plus en plus agréable et pourra bientôt devenir, nous l'espérons, le point de rendez-vous des Davayaires.

Des projets de plantations sont à l'étude. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre prochaine assemblée générale que nous organiserons courant janvier.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

Cynorhodon - section Marche

Les années se suivent et se ressemblent, malgré tout c'est avec beaucoup de plaisir qu'en septembre nous nous sommes retrouvés pour arpenter les chemins et admirer les paysages que notre chère Auvergne nous offre.

Nous sommes actuellement une vingtaine de marcheurs assidus qui se réunissent tous les lundis pour de nouveaux départs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Meilleurs Voeux à toutes et tous et excellente année 2022.



**Contact : Yvette Pilet au 06 33 12 97 22 ou
Monique Laleuw au 06 87 54 24 17.**

Le mot des associations

L'ALD se mobilise pour le Téléthon 2021

Dans des conditions météorologiques pluvieuses, l'amicale laïque de Davayat a participé au Téléthon 2021 le samedi 4 décembre en proposant des animations sur la place du marché durant toute la journée.

Dès 9h du matin, les jeunes du village, dont tous les membres du Conseil Municipal des Jeunes, ont vendu des brioches auprès des Davayais puis ont investi le feu tricolore pour proposer aux voitures quelques viennoiseries.

Sur la place, une bourse aux livres était présente ainsi que le baravane de l'ALD. Café, vin chaud et gâteaux ont permis à tout le monde de se réchauffer et de partager

de beaux moments de solidarité et de convivialités. Le Père Noël est passé voir les enfants en fin de matinée au côté de la vente des sapins.

La journée s'est poursuivie au rythme des personnes venant feuilleter quelques bouquins, partager un verre ou simplement discuter entre villageois.

Enfin, nous ne pouvions pas terminer cette journée pluvieuse sans déguster quelques huîtres et partager le verre de l'amitié et de l'entraide. Beaucoup de sourires et d'échanges trop longtemps mis au placard du fait de la crise sanitaire.

Merci à tous les bénévoles petits et grands, au CCAS et aux autres associations de Davayat pour leurs contributions, leur enthousiasme et leur solidarité. Que cela fait du bien de partager à nouveau de beaux moments, ensemble.



Zoom sur...

L'ADIL : Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement :

Acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété ...

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant ADIL du Puy-de-Dôme.

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.



Adil - Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org - www.adil63.org

Rénov'actions 63 : un service pour vous simplifier la vie !

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !

Depuis début 2021, 3 000 personnes ont déjà bénéficié de conseils d'experts !

A l'heure où le coût des énergies flambe, il offre aux particuliers l'opportunité de rénover leur logement pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures.

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la Région, le Département et les Intercommunalités, il est déployé dans l'ensemble des communes de Combraille Sioule et Morge.

« Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus ».

Emilie Garcia, conseillère technique de votre commune, explique « qu'il suffit d'appeler le 04 73 97 19 30. Outre les conseils techniques, je pourrai également informer les habitants sur les aides existantes en matière de rénovation ».

Vers un projet global d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Votre conseiller Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser, et est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.

Contact : 04 73 97 19 30

Château des Capponi à Combronde, permanence les jeudis et les vendredis sur rendez-vous

Zoom sur...

Zéro Phyto

La loi n° 2014-110, dite loi "LABBÉ" du 6 février 2014, encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national et les établissements publics. Depuis 2020, cette interdiction vise l'entretien des espaces verts, les voiries, les promenades et les forêts, ouverts au public.

A compter du 01/07/2022 les produits phytosanitaires seront interdits dans les cimetières également.

Les seuls produits dorénavant utilisables sont : Les produits de biocontrôle, produits utilisés en agriculture biologique et portant la mention EAJ (Emploi Autorisé au Jardin) et quelques autres produits comme le vinaigre.

A Davayat nous n'utilisons plus les produits phytosanitaires depuis 2020, mais des produits de biocontrôle.

S'ils sont efficaces ils ont une durée d'action bien moins longue et sont plus coûteux. D'autres méthodes, comme les désherbeurs à air chaud ou à l'aide de brûleurs à gaz, demandent des investissements onéreux et mobiliseraient trop d'heures de travail.

Il faut donc que nous soyons conscients qu'avec un seul agent il va nous falloir trouver des solutions et innover que ce soit pour l'entretien du cimetière ou nos trottoirs et nos espaces verts ou fleuris.

En ce qui concerne le cimetière communal, légalement nous ne pouvons pas intervenir sur les sépultures. Nous ne pouvons donc pas désherber les tombes abandonnées. Nous allons donc lancer une opération de récupération de tombes en l'état d'abandon manifeste.

Puis à l'automne nous ferons un essai de végétalisation. Les exemples ne manquent pas d'opérations réussies comme, Orcines, Aydat, à côté de nous Theilhède ou Polignac dans le 43. La commune a mené avec succès cette opération, sans intervention extérieure et, sans enlever la pouzzolane qui couvrait les allées.



Trottoirs en stabilisé : en campagne il n'est pas gênant de les voir colonisés par de la végétation comme de l'herbe, de la valériane ou des roses trémière. Cela peut même participer à l'amélioration de notre environnement, sous réserve que leur croissance soit maîtrisée. Chaque riverain peut y contribuer. Pour les trottoirs en enrobé, comme ceux en stabilisé il n'est pas possible de les désherber chaque mois. C'est donc aussi l'affaire de tous de participer à leur entretien.

Dans les espaces verts ou fleuris nous avons déjà commencé, comme sur la place, avec des plantations demandant peu d'entretien associées à une toile de paillage recouverte de pouzzolane. Le but est de limiter la pousse des herbes non désirées et la trop grande évaporation de l'eau.

La commune s'était inscrite en 2021 à l'opération "Ma commune au naturel". La commission qui nous a inspecté, a noté une volonté municipale de faire évoluer l'embellissement du village. Le rapport est disponible en Mairie. Dans ce cadre, nous avons fait appel au volontariat. Cet appel n'a pas eu beaucoup d'échos.

Pourtant, à lire La Montagne pas mal de villages participent à cette action et les habitants ont ainsi créé de nouvelles solidarités tout en embellissant leur commune. Ça ne coûte pas un sou, les plants proviennent quasiment tous du voisinage (ex: le talus des fours à chaux).

On s'y met en 2022 ? Inscrivez vous en Mairie !

Zoom sur...

SBA - Maîtriser les budgets

Le SBA s'applique jour après jour à proposer le meilleur service possible de collecte et de transport des déchets, en respectant de mieux en mieux l'environnement et en investissant pour l'avenir, le tout bien sûr en maîtrisant les budgets.

Les coûts de traitement sont en effet en constante augmentation. Il s'agit aussi d'anticiper **l'augmentation de la TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui impacte le coût du traitement des déchets. Cette taxe voit une première hausse en cette année 2021, augmentation qui va avoir lieu tous les ans jusqu'en 2025.

La réduction de nos déchets est donc la seule solution pour contenir les budgets. Les efforts des usagers ont permis à la collectivité d'optimiser encore une fois les

tournées de collecte et ainsi diminuer les besoins en effectifs, en matériel et en carburant.

Accompagner chaque usager vers la maîtrise de sa part variable

Le SBA a décidé d'agir en faveur d'une réduction plus intense des déchets en accompagnant les plus gros utilisateurs (particuliers) du service de collecte. En juin, un courrier expérimental a été adressé aux foyers des communes de Châtel-Guyon et de Loubeyrat qui accusaient un montant de part variable supérieur au double de la moyenne. Ces derniers ont pu bénéficier d'un service gratuit dédié à accompagner leurs pratiques de manière volontaire. A l'automne, cette démarche sera généralisée sur l'ensemble du territoire.

MINISTÈRE DES ARMÉES

AVIATEURS

VENIR ET DEVENIR

+3000 RECRUTEMENTS PAR AN

CIRFA BUREAU AIR CLERMONT-FERRAND
71 Bd BERTHELOT 63100 CLERMONT-FERRAND 📍
04 73 16 18 93 / 06 76 10 97 20 ☎
cirfa-air-clermont.recrutement.fct@def.gouv.fr ✉

DEVENIR-AVIATEUR
f t i n o s d

Du niveau 3^{ème} à Bac +5 De 16 à 30 ans dans plus de 50 métiers

DOMAINES D'EMPLOI

Pilote/Navigateur
Opérations aériennes
Mécanique
Informatique
Renseignement
Sécurité/Protection
Logistique

Infrastructure
Transport
Administration
Ressources Humaines
Santé et sport
Hôtellerie/Restauration
Communication

L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE C'EST AUSSI



45 jours
de permission
par an



Une solde égale que vous
soyez un homme
ou une femme



75% de réduction sur les tarifs SNCF
pour vous, et jusqu'à 50% pour
votre conjoint et vos enfants



Une aide au logement en tant
qu'Aviateur et l'hébergement possible
sur base pour les nouveaux engagés

Rejoignez la communauté des Aviateurs
sur [devenir-aviateur.fr](https://www.devenir-aviateur.fr)



Fête de la victoire 8 Mai

Cette année encore une cérémonie en nombre restreint uniquement dans le village. Le covid de retour n'a pas permis d'ouvrir au public. Seuls quelques élus ont pu participer avec deux jeunes du CMJ.

Commémoration du 11 novembre

Depuis deux ans, c'était le premier rassemblement ouvert à tous pour honorer les Morts de la Grande Guerre.

Nous avons retrouvé le temps de quelques heures nos habitudes d'avant Covid. Nicolas Geniller a pris le commandement de la brigade du CPI de Saint Bonnet, les vendeurs de Bleuets font partie du CMJ de Davayat, les Maires sont nouveaux aussi.

A Davayat, il paraît que l'enceinte était mal dirigée, et, malgré les essais d'avant cérémonie, la Marseillaise a mis du temps à retentir. Oublié aussi de désigner quelqu'un pour prendre les photos. Tout ceci n'est pas bien grave, l'essentiel n'est pas là.

Ce qui importe c'est bien d'être au rendez vous du souvenir et de voir que plus d'un siècle après la fin de cette horreur, le devoir de mémoire se perpétue à travers les générations.

Ce fut une belle cérémonie avec une assistance nombreuse.

L'occasion m'est ainsi donnée de vous remercier tous de votre présence : parents, enfants, anciens et nouveaux Maires, Pompiers, représentants de la Gendarmerie et comme on dit souvent dans les cérémonies officielles : en vos noms qualités, titres grades et fonctions. Un merci spécial à nos jeunes du CMJ qui ont récolté 122 € en échange des Bleuets de France sur les trois communes associées dans cette commémoration.



Débutées à Yssac puis sur notre commune, les cérémonies se sont achevées à St Bonnet où Denis Rougeyron et son conseil ont offert le verre de l'amitié.

Le 8 Mai de cette année la commémoration de la victoire s'achèvera à Davayat. Nous espérons pouvoir nous retrouver nombreux autour d'un verre.

Flor Ever Combronde nous a offert cette superbe gerbe.

Merci.

Le père Noël à l'école

Le père Noël est passé en respectant bien évidemment les gestes barrières le jeudi 16 décembre 2022. Il est resté loin des enfants sous le préau. Il a pris le temps de voir les 3 classes séparément. Il est arrivé avec sa hotte chargée de cadeaux. Chaque enfant a reçu un livre de la part de la Municipalité et un goûter avec une boîte réutilisable pour les futurs pique-nique par l'APE.

Le cadeau de la Mairie sera complété par une séance au cinéma la Viouze initialement prévue avant les vacances de Noël.



Espace sans tabac

La consommation de tabac a repris en France au cours des ces dernières années.

Le tabagisme des jeunes filles comme des garçons est très élevé. Chaque année 200 000 mineurs commencent à fumer.

Cet espace sans tabac a pour objectifs de :

- Réduire l'initiation au tabagisme et encourager l'arrêt du tabac.
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains.
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes.

Lancé par la ligue contre le cancer, le label "Espace sans Tabac" a pour

vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics sans tabac.

La ligue encourage et accompagne la création de ces espaces en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie.

83% des Français sont favorables à cette interdiction dans les parcs et jardins publics dédiés aux enfants.

A l'unanimité le conseil municipal a décidé de s'associer à cette action et de créer un espace sans tabac sur l'aire de jeux derrière la Mairie. Vous verrez donc apparaître sous peu la matérialisation de cet espace délimité par les affiches.

En bref

Recensement et contrôle visuel des ponts

Le recensement et contrôle visuel des ponts du domaine public de la commune a été réalisé le 6/12/2021, pas d'anomalie constatée.

4 ponts ont ainsi été visités par la Sté SITES : Pont Rouge sur la Danade, pont de l'École sur le Chambaron, pont Autoroute sur le VC 12, pont du Mas sur le Chambaron.

Le pont sur l'Autoroute sur la RD 17 et celui sur la RD 2144 ne font pas partie du domaine communal et n'ont pas été vus lors de cette inspection.

Collecte de la Banque Alimentaire

À Combronde les 26, 27 et 28 Novembre : 2 000 kilos de denrées alimentaires et produits hygiène collectées. 60 personnes mobilisées pour assurer la collecte sur toute la communauté de communes.

SMADC

(Syndicat Mixte d'Aménagement Des Combrailles)

8 opérations ponctuelles de vaccination sur le territoire ont permis la vaccination de 26 844 personnes à la date du 4 septembre 2021.

La Poste

À l'Agence Postale Communale de Gimeaux retrouvez l'essentiel des services de la poste avec des horaires mutualisés avec ceux de l'accueil de la Mairie (1^{er} étage) et des horaires intéressants pour les actifs.

Lundi et vendredi de 16h45 à 18h45, mercredi de 10 à 12h.

Ecole

L'obligation service minimum, n'est assurée par la commune qu'en cas de grève des enseignants.

Le remplacement d'un professeur absent est du ressort de l'Éducation Nationale. Ce n'est pas facile ces temps-ci de trouver quelqu'un au pied levé. Il faut en être conscient.

RGPD

La commune pour satisfaire à ce texte qui concerne la protection des données des usagers s'est dotée d'un référent. Il s'agit de l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale).

Responsable Alain Lagru, il est joignable au 04 73 42 22 46 et répond à toutes les questions sur vos données personnelles sensibles utilisées par l'administration communale.

Numéros d'appels d'urgence alternatifs

Numéros d'appels d'urgence alternatifs du Puy de Dôme : en cas de non fonctionnement du 15,17,18,112

Pompiers : 04 73 44 04 18 / Police : 04 73 90 17 17 / SAMU : 04 73 41 40 33 / Gendarmerie : 04 73 41 39 99

Prélèvement d'eau

Un cadre réglementaire s'impose aux prélèvements en eau, par les particuliers, dans le milieu naturel, qu'il s'agisse d'eaux superficielles ou souterraines pour un volume inférieur à 1 000 m³/an. Ils sont dits à usage domestique et doivent être déclarés en Mairie par le biais du formulaire CERFA 13837*02.

En bref

Elections 2022

La date limite pour s'inscrire afin de pouvoir voter à l'élection présidentielle des dimanches 10 et 24 avril 2022 est fixée au vendredi 4 mars 2022. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Inscription des jeunes sur les listes électorales

Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. L'inscription ne sera réalisée d'office. Ils peuvent pour ce faire, utiliser le formulaire Cerfa ou la télé-procédure d'inscription sur les listes accessible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Documents d'urbanisme

A partir de cette année, l'ensemble des communes proposeront à leurs usagers un service de Saisine par Voie Electronique (SVE) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

La SVE est un droit, pour les usagers qui les souhaitent, de saisir l'administration par voie électronique. Ceux-ci conservent toujours la possibilité de déposer leurs dossiers au format papier en mairie.

Ce service sera mis en place progressivement dans le courant de l'année . Nous vous tiendrons informé lorsqu'il sera opérationnel

Franchises pour les catastrophes naturelles

La proposition de loi sur la réforme du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles a été adoptée cette semaine

L'article 3 du texte final met un point final à une injustice : les assureurs ne pourront désormais plus moduler la franchise en fonction du nombre d'aléas dans les communes non dotées d'un PPRN (Plan de prévention des risques naturels). Rappelons que jusqu'à présent, faute de PPRN, une modulation à la hausse de la franchise était prévue à partir de la deuxième catastrophe naturelle. Si une commune, par exemple, était frappée quatre fois par une inondation (avec reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle), la franchise était quadruplée. Les assurés se voyaient donc de moins en moins indemnisés à chaque catastrophe en punition du fait que la commune n'est pas couverte par un PPRN... qui est du ressort du préfet, c'est-à-dire de l'État.

L'article 3 du texte met fin à cette pratique, sauf pour les biens assurés par les collectivités elles-mêmes ou leurs groupements.

Incivilités

Comme chaque année la collectivité doit faire face à un certain nombre d'incivilités voire de vols et 2021 n'a pas dérogé à la règle.

Au chapitre des vols : les panneaux de signalisation sur le mât à proximité de la micro crèche qui interdisent la voie de dégagement à tous véhicules sauf au bus.

Pour mémoire cet aménagement a été réalisé à la demande des parents d'élèves pour sécuriser la montée et la descente des enfants. Ils seront remplacés.

En bref

Les dépôts sauvages persistent au pied du container du point propre ou vers la poubelle de l'espace vert des Coupades. Également les déchets de jardin ou de maçonnerie sur le domaine public, derrière les maisons, sans autorisation. Ce sont des heures passées par notre agent pour les enlever et les transporter en déchèterie sans parler du peu de considération pour celui-ci.

Incivilité aussi de déstabiliser avec une remorque de paille le socle de la croix de St Roch et de partir sans laisser d'adresse.

Ce n'est pourtant pas nouveau, le brûlage de jour ou de nuit à l'air libre de déchets verts est interdit toute l'année : article 84 du règlement sanitaire du Puy de Dôme. Ils doivent être transportés en déchèterie,

compostés ou broyés. Les artisans doivent obligatoirement éliminer leurs déchets sans les brûler sur place.

Malgré de multiples rappels, nous sommes régulièrement alerté par le voisinage incommodé.

Tout contrevenant à la réglementation s'expose à une amende de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 €

Bruit le weekend. Si tondre le samedi ne pose pas de problème dans des tranches horaires décentes, le dimanche il en est tout autre. Le bruit n'est autorisé que de 10h à midi. Si exceptionnellement vous aviez besoin de faire des travaux bruyants, avant de commencer, parlez-en à vos voisins. Ça permet de garder de bonnes relations.

Naissance

Zachary AMADIEU

1^{er} août

Romane PAILLER

29 juin

Lissandro DA SILVA

02 mars

Valentin PEYROT AMAT

27 juillet

Sarah FAUCHER

24 mai

Jules RELIER

11 mai

Swann LAURENCON

06 octobre

Lina RIBEIRO

28 janvier

Mariage

Rudolf POLLE NDANDO

et Amélie RELHIE

31 juillet

Hervé GAMET

et Laurie BODINEAU

17 septembre

Décès

**Gabrielle
BOURBONNAIS**

23 mars

**Gérard
RICHAUD**

28 novembre

Contact & horaires de la mairie

Mairie de Davayat
19, rue du Mas
63200 Davayat

04 73 63 39 96
mairie.davayat@wanadoo.fr
www.davayat.fr
facebook.com/davayat

Horaires

Mardi de 8h30 à 12h30 - 14h à 16h30
Jeudi de 14h à 19h
Vendredi de 9h à 12h30

Permanences

M. le maire, vous reçoit sur rendez-vous.

Directeur de publication

Jean Louis Fabre

Conception réalisation

Cyril Demars

Impression

L'IMPRIMEUR,
80 Avenue Jean Jaurès
Mozac

Ont contribué à ce bulletin

Natalie Gay, Solène Buisson,
les associations de Davayat,
les conseillers municipaux.

Crédit Photos

Commune de Davayat